

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

Prince Albert — Fleming W. J., pharmacien ; Chs McDonald succède.

DÉCÈS

Napanee—Currie Wm.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Brandon—Smith & Burton épic : John Burton se retire.

Grtna—Ritz & Widmeyer, banquiers etc, Ritz continue sous la même raison sociale.

Stonewall—Rutherford & Bruce, moulin à farine ; Wm Bruce continue.

FONDS A VENDRE

Winnipeg — Cloutier F., hardes et chaussures.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Dauphin—Widmeyer, hôtel.

Edmonton — Bulletin (The) Co, imprimeur et éditeur.

Making Siding — Johnston George, boulanger.

Regina — Regina (The) Trading Co, mag. gén.

Winnipeg—Lac (The) du Bonnet Mining Developing & Mfg Co.

Manitoba (The) Produce and Commission Co.

Yorkton—Greenall Emily E., nouv.

Large J. C., boucher.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Grand Forks — Grand Fork Brewery ; G. A. Fraser & Co succèdent.

Three Forks — Mathews G. B., papeterie.

DÉCÈS

Victoria—Leigh James & Son, moulin à scie ; James Leigh.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Rosstand—Empey F. A. & Co, épic : F. A. Empey continue.

Sandon—Pearson & Fisher, brasserie ; John B. Fisher continue.

Slocan City—McCallum & Millspough quincaillerie ; Mary McCallum continue.

FONDS À VENDRE

Departure Bay—Wilson M, écurie de louage.

FONDS VENDUS

Nanaimo—McGregor J., hardes, etc., à G. D. Scott.

Revelstoke — Griffiths & McPherson, pharmaciens, à Reid & Co.

Trail—Topping E. S., restaurant, à J. C. McDonald.

INCENDIES

Greenwood—Rendell & Co., mag. gén.

NOTES SPECIALES

Le commerce trouvera chez Laporte, Martin & Cie, de la mélasse Northern Island, d'une très belle qualité et dont le prix est excessivement bas, paraît-il.

MM. Herdt & Cie, agents généraux de M. Menier au Canada, nous prient d'avertir le commerce importateur, qu'il est encore assez tôt pour qu'un ordre d'importation en chocolat Menier arrive ici avant le changement du tarif. Ils s'engagent à ce que les ordres placés la semaine prochaine arrivent à

JOS. CONTANT

Pharmacien
et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Nore-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSEOURS

Tel. Bell 100



Sirop d'Anis Gauvin

Le meilleur spécifique pour le soulagement des enfants, pendant leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL :

J. A. E. GAUVIN

* PHARMACIEN *

1286, rue Ste-Catherine, Montreal

temps pour bénéficier encore une fois de la réduction d'un huitième des droits de douane accordés aux marchandises de provenance française.

MM. Laporte, Martin & Cie nous disent qu'ils acceptent encore les commandes pour mélasse Barbades livrable dans le cours de juin, au plus bas prix du marché.

MM. N. Quintal & Fils, nous montrent cette semaine de très beaux échantillons de thé Japon nouveau, pour arriver dans quelques jours par le steamer "Empress of India."

M. Joseph Ethier de la maison Laporte, Martin & Cie s'embarquera le 21 juin courant, pour un voyage de quelques mois en Europe. M. Ethier sera accompagné de sa dame.

La Société d'Industrie laitière de cette province a toujours conseillé à Messieurs les propriétaires et fabricants de beurre ou de fromage d'employer des fournitures de première classe s'ils veulent aider au progrès de notre industrie nationale et obtenir un bon prix pour leurs produits. A cette fin nous pouvons recommander à ces messieurs de se procurer ce dont ils ont besoin chez M. N. F. Bédard, 32 et 34 rue Foundling lequel fait une spécialité du commerce de fournitures de fromageries et beurreries.

M. Bédard se charge aussi de la vente à commission de fromage, beurre et autres produits.

La mai-on Laporte, Martin & Cie, offre en ce moment à ceux de ses clients qui ont un contrat pour la mélasse Barbades, nouvelle récolte, et qui manqueraient de stock, de leur fournir en attendant, au même prix, de la mélasse de choix 1897.

IL SAIT SE TIRER D'AFFAIRE

Histoire allemande vraie

Assis sur son tabouret dans sa demeure, à Bergen, près Francfort-sur-Mein, le maître cordonnier X, martelait la semelle d'une botte en réparation comme s'il eût été en proie à une colère sourde, contenue depuis longtemps et qu'il eût voulu la passer sur l'inoffensive et insensible peau d'un ruminant.

Le maître était en effet de mauvaise humeur, et cela lui faisait du bien de pouvoir exaler d'une manière si productive le courroux qui lui gonflait le cœur.

La cause de sa colère était une communication que venait de lui faire une commission du Conseil municipal et d'après laquelle il avait été, comme possesseur de trois chambres, imposé, dans la deuxième classe contribuable de la commune, d'un "droit d'eau" de 4 marks 50,